

CONCLUSION

L'AVENIR DU CONGO

I. Le commerce.

Je disais, il y a deux ans, lors de la réception dont m'honora la Société royale belge de géographie :

« L'œuvre du Congo est viable; les difficultés les plus considérables sont surmontées. Celles qui restent à vaincre ne demandent que du zèle et de l'intelligence de la part des agents de l'État et la confiance de l'opinion publique. »

Mon avis sur l'avenir du pays conquis est encore toujours le même, après un second, mais court et douloureux voyage. Je tiens à expliquer ma pensée, parce que, comme voyageur, c'est-à-dire témoin oculaire des ressources de l'Afrique centrale, j'ai une responsabilité spéciale.

Ma manière d'envisager la question sera, je l'espère, dépourvue du zèle exagéré et du ton de réclame qui, vis-à-vis d'un public sceptique, nuisent aux entreprises qu'ils prétendent défendre.

L'Afrique centrale n'est pas un pays d'émigration pour les Européens; le climat tropical s'y oppose. Mais elle peut être un champ d'exploitation dirigé par un personnel restreint d'hommes du Nord.

Par les résultats obtenus avec des moyens relativement infimes, on peut augurer favorablement de l'avenir. Depuis trois ans, les progrès accomplis au Congo sont énormes et la plupart des tribulations et des irrégularités du début ont cessé.

L'État indépendant du Congo a une superficie d'environ 1,940,000 kilomètres carrés (1), soit deux millions en chiffre rond.

Supposons connues : 1° Une zone large de 30 kilomètres sur les 500 qui séparent Banana du Stanley-Pool, soit $500 \times 30 = 15,000$ kilomètres carrés ;

2° Sur les 10,000 kilomètres de voie navigable du haut-fleuve, une bande de 2 et 1/2 kilomètres de largeur sur chaque rive (ce qui est très large), soit $10,000 \times 5 = 50,000$ kilomètres carrés ;

3° Une profondeur de 5 kilomètres sur environ 6,000 kilomètres d'itinéraires, par terre et autres des explorateurs : soit $6,000 \times 5 = 30,000$ kilomètres carrés ;

4° Enfin, une somme de 5,000 kilomètres carrés pour arrondir le total, soit 5,000 kilomètres carrés.

Il se trouve ainsi que l'on n'a parcouru que 100,000 kilomètres carrés de la superficie de l'État, soit un vingtième environ de son immense territoire.

Encore cette fraction n'a-t-elle pu être jusqu'ici le champ d'aucune étude complète. Le sous-sol est inconnu, et même les ressources de la superficie, couverte de forêts et de hautes herbes, ne sont pas entièrement relevées.

Dans les stations du haut-fleuve, le petit nombre des Européens, l'absence des moyens de communication, l'insignifiance des garnisons, d'incessantes préoccupations pour édifier, garder et développer les établissements mêmes, et bien d'autres causes encore, n'ont permis jusqu'ici aux agents de l'État que de très courtes excursions à quelque distance du fleuve.

Les bateaux en route ont leur vue ordinairement limitée à la rive voisine ; et rarement ils voient à cinq cents mètres du bord de l'eau, sauf entre Bolobo et Léopoldville.

Le lecteur conçoit maintenant l'embarras qu'éprouvent les voyageurs pour répondre aux questions minutieuses qui leur sont posées à leur rentrée en Europe. Beaucoup de personnes négligent de regarder

(1) Élisée Reclus, *Géographie universelle*.

l'échelle de leurs cartes, et habituées à la lecture de celles de l'ancien continent, elles attribuent les mêmes proportions aux croquis de l'Afrique.

C'est aussi à notre ignorance concernant les dix-neuf vingtièmes des pays de l'État, qu'il faut attribuer les grandes divergences d'appréciation sur plusieurs des éléments importants de la prospérité de ces contrées.

Ainsi, pour les uns la population *doit* être de trente à quarante millions d'habitants.

Les autres disent vingt et même dix.

Quant à moi, j'ai essayé sans agents de recensement, sans registres d'état-civil, de produire une estimation à vue, sur une des parties les plus peuplées de l'Afrique centrale où j'ai résidé, le pays des Ba-Ngala. J'y ai trouvé de six à huit habitants par kilomètre carré. Si ce chiffre pouvait s'appliquer à l'ensemble de nos territoires, ceux-ci contiendraient environ de douze à seize millions d'individus.

Mais cette hypothèse peut très bien être en dessous de la réalité.

Systematiquement, je ne parle que des contrées où j'ai fait un séjour de quelque durée (dix mois au moins).

Plus j'habitais longtemps un district, plus je découvrais de choses à y apprendre.

Je souris encore souvent des opinions que j'émettais au début de mon séjour au Congo. Dans cette période première, qui devrait être toute d'instruction, on éprouve généralement une véritable démanaison de faire part en Europe de ce que l'on croit voir. Cela se comprend : les premières impressions sont très vives ; de bonne foi, on les croit exactes. Et puis, la douce présomption de l'inexpérience agit toujours, à un degré plus ou moins fort suivant les caractères, et elle nous pousse à apercevoir des quantités de choses que nos devanciers ignoraient.

Les hommes sérieux ne sauraient trop se mettre en garde contre les jugements superficiels des voyageurs de passage, à moins d'avoir affaire à des savants spécialistes qui se confinent dans la science où ils sont maîtres, comme l'éminent géologue M. Dupont.

J'ose poser en principe que pour connaître les ressources d'un pays, il ne suffit pas de l'avoir visité durant quelques mois, même en observateur studieux, mais qu'il est indispensable d'y avoir participé à des travaux ou à des œuvres mettant aux prises avec la nécessité.

Celle-ci est le meilleur cicerone, mais aussi le plus dur professeur.

Je crois aussi que pour savoir ce que l'on peut obtenir d'une tribu indigène, la connaissance de sa langue est le premier moyen qu'aucun autre ne peut remplacer.

Tous les interprètes africains nous exploitent et nous trompent.

En sachant communiquer directement avec les populations, on pénètre l'esprit de leurs coutumes et de leurs mœurs; on comprend leur caractère et leurs besoins; on peut en recevoir les plus précieux renseignements; enfin on leur inspire cette confiance sans laquelle on ne réussit pas à les associer à ses projets.

Je suis un peu honteux d'exposer ces vérités banales, mais je crois utile de les rééditer à un moment où le Congo, fleuve à la mode, s'attend à un envahissement de touristes, dont la foule brillante et bruyante dominera les voix des modestes pionniers qui peinent durant des années sur le continent encore plein de mystères.

Il est un autre point qui mérite l'attention de ceux qui veulent se rendre un compte exact de ces pays lointains : c'est l'état physique, matériel et moral de ceux qui les renseignent.

Un homme bien portant, à la tête d'une belle situation qui lui inspire une parfaite sérénité d'esprit, muni d'une bonne tente, d'un équipement perfectionné, ayant en boîtes dans ses bagages tous les raffinements d'une table d'Europe, et faisant une simple promenade au Congo, écrira délibérément qu'il se trouve admirablement de la vie de voyageur africain et qu'il avait fait provision de trop de courage. Il s'étonnera même d'entendre le chef d'une station éloignée, nourri invariablement de manioc amer et de poules maigres, trouver son ordinaire monotone : et s'il a l'esprit un peu sévère, il considérera ce « plaignant » comme un mécontent ou un apathique.

La contre-partie de cet optimisme sera donnée par un agent attaché à une besogne obscure et ingrate, enfermé dans un trou de montagne et souvent malade. Celui-là est habituellement convaincu de la stérilité irrémédiable de tout le Congo et il le dira à l'occasion.

Ces quelques considérations me justifient de ne pas émettre une opinion approfondie sur le bas-Congo de Banana à Léopoldville, région dans laquelle je n'ai séjourné que cinq mois. Je suis néanmoins heureux de dire qu'un visiteur novice mais instruit a récemment comparé au beau pays de Herve la zone comprise entre Manyanga et Léopoldville, zone que jusqu'ici tous les voyageurs, Stanley le premier, avaient vue plutôt sous un jour triste et désolé. Le lieutenant Wissmann qui a peut-

être été le mieux à même de juger l'ensemble du versant méridional du bassin du fleuve, considère, lui, le bas-Congo comme n'ayant rien qui mérite d'être signalé (1).

Je laisse ces opinions diamétralement opposées en présence, pour ne m'occuper que de la partie appelé habituellement le haut-Congo. Elle est limitée entre le 17° et le 30° méridien est de Greenwich et entre le 6° degré sud et le 5° parallèle nord. M. le lieutenant von François, le vaillant compagnon de M. Wissmann, a défini ainsi les traits généraux des pays au sud du Congo : « La contrée située entre la rangée des montagnes (2) de l'ouest, la courbe formée par le Congo et environ le parallèle 8° sud appartient à un plateau de trois cents à cinq cents mètres d'altitude. Le plateau s'infléchit vers le nord jusqu'au 5° degré sud et à partir de là il s'incline sur le Congo, dans la direction ouest-nord-ouest. A la surface, il se déroule en ondulations plates dont les crêtes boisées et couvertes d'herbes conservent en général les directions indiquées ci-dessus et qui sont plus nombreuses et plus élevées dans la partie sud que dans la partie nord. Dans les vallées ondulées, qui sont le plus souvent marécageuses, coulent des cours d'eau grands et petits, bordés par des galeries boisées épaisses et difficiles à traverser. Le long du Congo même, on rencontre sur une latitude de 1° environ des terrains absolument plats, situés dans la zone d'alluvions et recouverts de forêts vierges. Abstraction faite de la vallée du Congo, toute cette région offre une configuration d'une uniformité grandiose. »

La structure de la partie septentrionale du bassin n'est connue qu'en peu de points. Jusqu'ici, les contreforts du haut plateau, depuis l'orient jusque vers le cours de l'Ou-Bangi, paraissent se diriger d'abord de l'est vers l'ouest-nord-ouest, pour se recourber ensuite dans la direction de l'ouest-sud-ouest. A partir de l'Itimbiri, en remontant vers les Stanley-Falls, la bande marginale et alluviale du fleuve, dont le sol très bas n'est relevé qu'un instant par la colline

(1) *Mes appréciations sur les critiques de l'œuvre du Congo contenues dans la réplique de M. le Dr Peschuel-Loesche à M. Stanley, page 9.* Depuis que ces lignes ont été écrites, M. Dupont, le géologue compétent, a reconnu la capacité agricole du bas-Congo, en se fondant sur la composition du sol et sa productivité actuelle.

(2) Cette rangée court du sud-sud-est au nord-nord-ouest sur une largeur de trois à cinq degrés; elle touche la ligne de faite méridionale du Congo aux sources du Kassaï, vers 12° sud et 18° est de Greenwich; le fleuve même la traverse de Boma à Tchoumbiri.

d'Oupoto, devient plus haute. Un peu au delà de l'Arouwimi, elle n'existe plus et le plateau côtoie immédiatement le Congo.

La partie de la marge de vallée la plus déprimée, la plus sujette aux inondations et la plus large, est comprise entre l'Irébou et Oupoto. C'est la terre idéale du palmier oléifère, des grandes forêts inextricables et du caoutchouc. Presque tous les produits naturels du Congo se rencontrent en abondance dans cette zone où la saison sèche est, pour ainsi dire, inconnue.

J'ai la conviction que, pour la fertilité, cette région peut rivaliser avec les meilleures de la terre.

Le Stanley-Pool et les surfaces encore mamelonnées qui s'étendent jusqu'à Bolobo et Youmbi, sont néanmoins de bons terrains de culture.

Mais, de tous les bords du Congo, ceux qui me paraissent les meilleurs, parce qu'ils joignent à l'abondance des pluies un terrain moyennement élevé et non marécageux, sont ceux s'étendant entre l'Arouwimi et les Stanley-Falls.

Il me semble inutile d'entrer dans de longs développements au sujet de la fertilité du haut-Congo et de ses ressources. La légende d'après laquelle toute l'Afrique centrale n'était constituée que par d'interminables et arides déserts, a vécu. L'ivoire, les dents d'hippopotame, les peaux de crocodile, de singe, de léopard, de civette, etc., les plumes aux couleurs brillantes, l'huile et le noyau du palmier, le caoutchouc, l'orseille, les noix de kola, le sésame, le copal, le coton, la canne à sucre, le café, le tabac, le manioc, le maïs, le piment, les plantes médicinales, l'encens, la cire d'abeille, le bois de teinture, les fibres ligneuses, etc., constituent des produits suffisamment nombreux pour alimenter un grand commerce. Il serait, de plus, étonnant que l'étude du sous-sol ne révélât point de grandes ressources minérales dans ces immenses territoires.

La question n'est plus là. Elle est aujourd'hui de savoir comment on organisera l'exploitation de ces richesses dormantes, dont la plupart ne peuvent payer un fret élevé.

Des tribus peuplent le haut-Congo en nombre largement suffisant pour assurer son exploitation si l'on sait les amener à y concourir; elles sont encore sauvages, et la plupart ont eu trop peu de contact avec les Européens pour avoir commencé leur éducation de coopérateurs. M. P. de Brazza a émis à ce sujet d'excellentes considérations qui s'appliquent parfaitement à l'État indépendant : « On convient,

dit-il, que les richesses naturelles de ce pays, merveilleusement arrosé, sont considérables, mais il faut les aller chercher au cœur du continent, en former de grands courants et les diriger vers la côte. Il faut compter aussi que certaines cultures convenablement établies ajouteraient encore à ces richesses naturelles sous une latitude qui, tout en étant plus à portée de l'Europe, est celle de Sumatra, de Bornéo et du Brésil. Sans parler ici de l'ouverture des voies de communication à laquelle il y aurait à pourvoir d'une manière spéciale, la récolte des produits du sol, l'établissement des cultures représentent une main-d'œuvre qu'on ne peut demander ni aux Arabes, ni aux Chinois, ni surtout aux ouvriers de race blanche. Or, cette main-d'œuvre, nous la trouverons sur place dans des populations fort primitives, mais non point inintelligentes, et qui sont assez maniables pour qui sait les manier, ne pas les heurter, apporter dans les relations avec elles beaucoup de fermeté, une bienveillance sans faiblesse, une patience sans limite. En voulant leur imposer brusquement nos manières de faire, de voir et de penser, nous arriverions infailliblement à une lutte où nous les conduirions à l'anéantissement. A part même la question d'humanité, la protection des indigènes me semble être en ce cas l'hygiène la plus sûre pour la poule aux œufs d'or. Aussi bien que personne, je connais les difficultés de création d'une colonie sans en forcer le développement, sans vouloir qu'elle rentre dans un titre déterminé. Que le haut commerce prenne garde de vouloir mettre trop vite en coupe réglée une possession que, à vrai dire, nous connaissons encore insuffisamment et dont les indigènes ne sont pas encore initiés à ce que nous voulons d'eux. Ainsi donc notre action, jusqu'à nouvel ordre, doit tendre à préparer la transformation des indigènes en agents de travail, de production et de consommation; plus tard viendra l'Européen avec le rôle d'intermédiaire (1).

» Je ne saurais assez le répéter ici : Préparer un pays à la colonisation est œuvre de temps et de patience. Ce qu'il faut donc faire, c'est étendre à nos possessions du haut-Congo l'action qui s'exerce actuellement sur les rives de l'Ogoué (2) ; cette tâche ne saurait être l'œuvre ni d'un jour ni d'organiseurs qui auraient tout à apprendre, quels que soient leur intelligence et leur bon vouloir. L'influence personnelle est

(1) Les Européens viendront dès maintenant en petit nombre précisément pour servir d'initiateurs aux nègres. (*Note de l'auteur.*)

(2) Pour nous, sur les rives du bas-Congo. (*Idem.*)

grande maîtresse en cette question. Aussi à des influences changeantes et variées, il faudra préférer l'action continue et persistante des mêmes hommes qui conduit à tous les résultats chez des peuplades primitives. Ces peuplades aiment d'abord le drapeau pour celui qui le porte et la plupart du temps personnifient en ceux qu'elles connaissent l'idée vague du pays lointain dont on leur parle. Voilà pourquoi il faudrait autant que possible les mêmes volontés à la même tâche sur les mêmes lieux, les mêmes dévouements aux mêmes intérêts.

» Faute de similitude dans les procédés dont on use envers eux, les indigènes perdent rapidement confiance, et de la méfiance à la peur et à la méchanceté il n'y a qu'un pas. Outre que la force est un mauvais moyen, il est impossible de l'employer actuellement dans les contrées de l'intérieur... Ce qu'il faut redouter par-dessus tout, c'est de renverser en un jour l'œuvre de dix années, car l'intervention de la force dans une œuvre préparée par la patience et la douceur peut tout perdre en un jour. »

Il n'est pas à craindre que les Européens résidant dans l'État indépendant du Congo abusent de la force.

Le problème capital est de transformer les indigènes paresseux et dissolus en travailleurs réguliers. Il n'a rien d'insoluble ; les résultats obtenus par Wissmann chez les Balouba, par Nilis, Le Marinel et d'autres dans le bas-Congo et par Van Kerckhoven et moi-même chez les Ba-Ngala sont pleins de promesses bien qu'ils ne portent que sur une fraction minime de la population.

Un élément important à considérer est le nombre infime et les qualités peu laborieuses des esclaves dans le haut-fleuve. Leur libération serait un acte d'humanité peut-être, mais le travail n'en profiterait guère. Il s'agira donc de faire appel au travail libre et par suite à la bonne volonté et à la confiance.

Eu égard à l'esprit mobile et peu prévoyant des nègres, on doit s'attendre pour tout ce qui dépendra de leur libre arbitre non soumis à une règle acceptée, à beaucoup de déconvenues. Ainsi, vivant chez eux ils n'iront à la chasse et à la cueillette que très irrégulièrement. Mais si on les engage au service d'un établissement loin de leur pays pour un terme de quelques années, on les y soumettra facilement à neuf heures de travail par jour sous l'œil de surveillants vigilants.

C'est à mon avis dans l'agriculture, dans les grandes plantations de

café, de quinquina, etc., que réside surtout l'avenir du pays. L'ivoire s'épuisera; il représente au surplus un tonnage insignifiant et ne peut pas assurer une part suffisante de recettes à un service de transports. L'huile de palme payera peu; le caoutchouc sera maladroitement extrait par les natifs et à la longue ils en diminueront la production.

L'exemple des Indes néerlandaises est très encourageant pour l'organisation de grandes exploitations agricoles. J'en veux citer deux autres, pris tout près du Congo, sur des terres placées sous les mêmes latitudes ou à peu près. L'île portugaise de San-Thomé n'a que dix-huit mille habitants et un territoire de neuf cent vingt-neuf kilomètres carrés dont une bonne partie est en friche; elle exporte néanmoins, annuellement, environ deux millions de kilogrammes de café et un demi-million de kilogrammes de cacao.

Le premier *fazendeiro* qui s'établit dans le Cazengo (1) en 1837, venait du Brésil. Huit ans après, il récoltait déjà huit tonnes de café et en 1880 l'exportation du seul district de Cazengo atteignit deux mille cinq cents tonnes.

Il est regrettable que l'on ne puisse citer un chiffre proportionnel pour l'ensemble de la province d'Angola dont le commerce en 1886-87 ne fut que de vingt et un millions de francs. Il pourrait être vingt fois plus considérable si cette colonie était exploitée avec l'activité et les capitaux voulus. On peut en dire autant de l'immense et magnifique bassin du fleuve des Amazones, qui présente sans la moindre cataracte depuis la mer, trois fois plus de cours d'eau navigable que le Congo et qui se trouve dans des conditions de latitude et de climat comparables à celles du haut-fleuve africain.

Ceci prouve qu'il ne suffit pas de posséder d'énormes et beaux territoires, mais qu'il faut encore savoir les mettre en valeur avec une énergie en rapport avec leur étendue.

Cette énergie ne peut résulter que de la confiance de l'opinion publique, car l'œuvre d'exploitation sera toute d'initiative privée.

Un premier pas a été fait. Il s'est constitué une société belge, sous le titre : *Compagnie du Congo pour le commerce et l'industrie* (2); elle

(1) Dans le bassin de la Loukalla, affluent du Coanza, province d'Angola, au sud du Congo. Voir P. Oliveira Martins, *O'Brazil e as colonias portuguesas*.

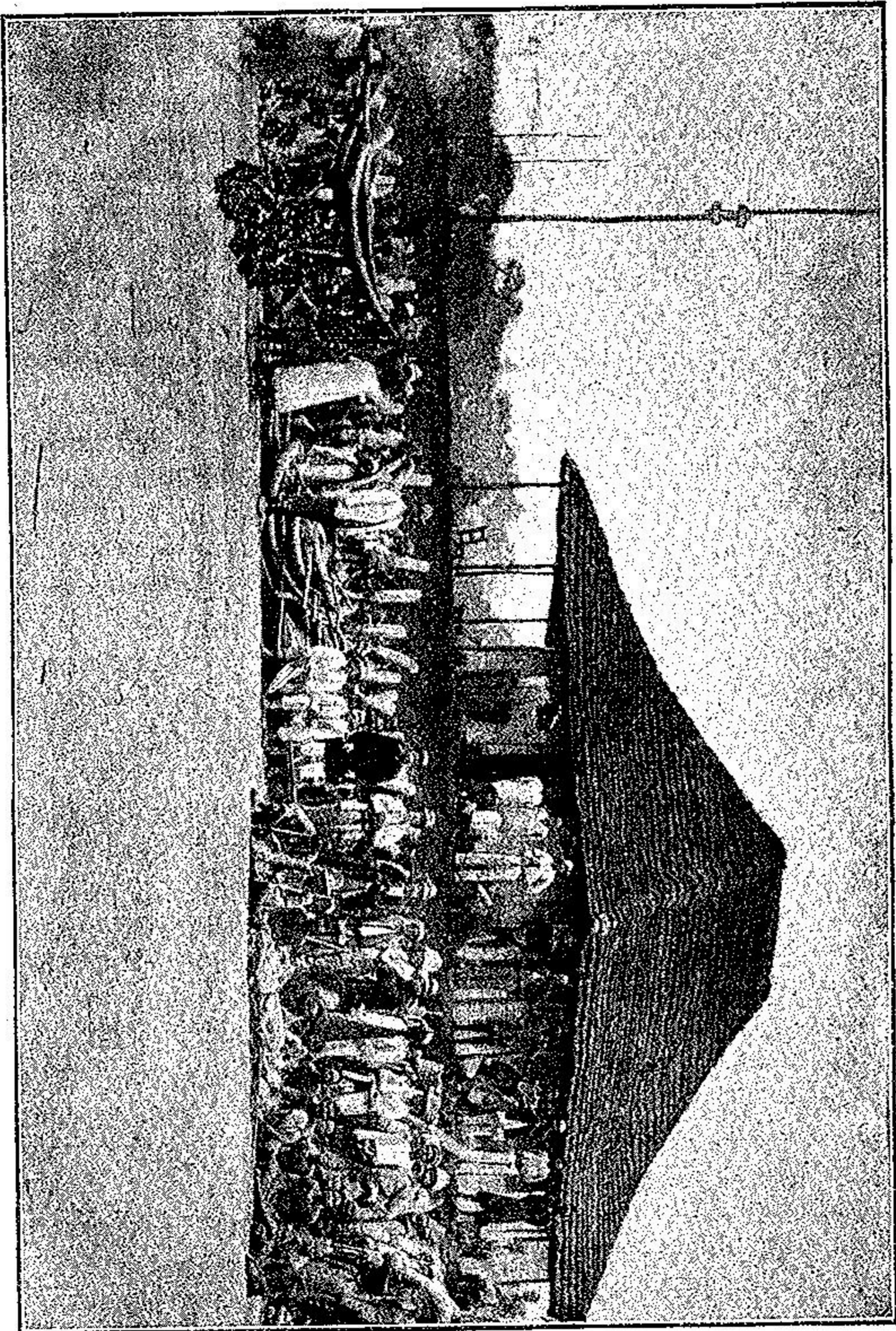
(2) Il faut aussi mentionner comme entreprises privées l'établissement agricole de M. De Roubaix dans l'île de Mateba, et le commerce de l'ivoire entrepris par la *Sanford Exploring Expedition*.

a pour but premier l'étude du chemin de fer à établir entre le bas et le haut-Congo, de manière à supprimer le portage à dos d'hommes le long des deux cent quatre-vingts kilomètres des cataractes. C'est là, en effet, une condition essentielle. « Sans le chemin de fer, disait Stanley avec son humour habituel, tout l'État du Congo quelle que soit l'immensité de ses ressources, ne vaudra pas une pièce de deux shillings, » ce qui veut dire que tout ce qui est exploitable sans chemin de fer est exploité. Les ingénieurs sont sur le terrain, relevant les obstacles à vaincre, calculant les tracés.

Le prix de revient de cette voie ferrée sera le facteur essentiel de sa valeur commerciale. Je crois peu habile de dissimuler les difficultés de ce travail à l'aide de comparaisons subtiles. Cette façon d'aplanir les gorges profondes et les hautes collines du bas-Congo, n'a rien de pratique. Elle peut tout au plus créer de vives déceptions à ceux qui vont se rendre compte de la situation réelle sur le terrain et leur inspirer de la défiance pour les renseignements exacts qu'on leur donne sur les autres parties du fleuve. Les vallées du M'Pozo, de la Bembési, de la Loufou, de la M'Pioka et de l'Inkissi et les massifs intermédiaires sont des mouvements de terrain qui exigeront des travaux coûteux, mais très réalisables. Les ingénieurs du chemin de fer des cataractes s'inspireront évidemment de l'idée de construire au moindre prix.

Si un simple chemin de fer Decauville assez bien établi pour porter des locomotives traînant des wagons d'une tonne, et faisant même de longs détours pour adoucir les pentes et pour rendre inutiles les tunnels, reliait le haut-Congo au bas-fleuve, il révolutionnerait en quelques années l'état économique des contrées de l'intérieur et préparerait ainsi l'établissement du railway définitif.

La nécessité d'une première ligne à bon marché résulte des bas prix des produits pondéreux du haut-Congo sur les marchés européens. Comment l'huile de palme, qui se vendait en mai 1887 à Londres quatre cent vingt-cinq francs la tonne et qui coûte à l'Équateur et chez les Ba-Ngala de cent cinquante à deux cents francs, pourrait-elle payer deux cent cinquante à deux cent soixante francs de fret et laisser un bénéfice? Il en est de même pour les arachides, les noix palmistes, les fibres, etc., et l'on ne doit pas oublier que ces articles constitueront précisément la grosse masse du tonnage à la descente vers Matadi. De toute nécessité, un tarif différentiel s'impo-



Caravane d'ivoire se chargeant à Léopoldville pour le bas-Congo.
(D'après une photographie du révérend Grenfell.)

sera et il sera fatalement très doux pour ces produits. Rien n'empêchera en revanche de faire payer plus cher le transport des marchandises européennes et de quelques articles africains précieux. L'ivoire supporterait parfaitement mille francs de fret à la tonne.

La compagnie du chemin de fer pourra d'ailleurs augmenter ses recettes en faisant elle-même le commerce.

L'État indépendant, les Missions religieuses et les maisons de commerce européennes transportent peut-être annuellement, à dos d'hommes, de trente à quarante mille charges de soixante-cinq livres anglaises au Stanley-Pool au prix de vingt francs, ce qui représente une dépense de six à huit cent mille francs. Or, ces institutions se refusent actuellement bien des articles utiles en raison même de la cherté du convoiement; il n'est pas douteux que si le fret en chemin de fer était établi pour les marchandises européennes au tiers du prix actuel, le transit triplerait rien que de ce chef. Mais étant données les nécessités d'un grand matériel pour bateaux, constructions et machines qu'exigeront les années de premier établissement au moment de la mise en valeur réelle du haut-Congo par le railway, on peut croire que la recette du service de transport atteindra facilement au début de huit cent mille francs à un million deux cent mille francs pour les voyages vers l'intérieur.

Il est probable aussi qu'après une période initiale d'inévitable défiance, les commerçants indigènes tels que Loutété, Makito, N'Galliéma, oseront confier aux wagons le soin de leur apporter leurs articles européens, bien qu'il faille tenir compte du bon marché pour eux de leurs caravanes de porteurs esclaves.

En ce qui concerne le mouvement des produits africains à la descente vers la côte, je serai moins affirmatif. Dans cette période de transition entre les habitudes actuelles de paresse et de brigandage des hauts-Congolais et leur accession au travail régulier de cueillette, de chasse et d'agriculture, quel sera la vitesse du progrès? Nul ne saurait le dire. Je n'oserais pas affirmer que la première année fournira déjà soit dix mille, soit vingt mille, soit trente mille tonnes de Léopoldville vers Matadi. Je ne dirai pas davantage qu'il y aura moins; je n'en sais rien. En tous cas, la terre indigène donnera une part quelconque de recettes qui, avec un tarif rationnel, sera difficilement inférieure à trois cent mille ou quatre cent mille francs.

Dans ces conditions, comment ne pas souhaiter vivement la cons-

truction du chemin de fer Matadi-Léopoldville dont les conséquences ultérieures seront si considérables ? Je pense, sans éléments précis de calcul et d'après de simples appréciations, qu'il faudra bien cinq ans pour que les indigènes du haut-fleuve soient franchement entraînés dans le travail d'exploitation du pays. Mais fallût-il dix années, ce serait encore, suivant une heureuse expression de M. de Brazza, « prêter à un avenir que je crois solvable. »

Pour accélérer dans une notable proportion l'éducation des nègres, je crois pouvoir engager les hommes d'initiative à préparer l'organisation d'une *Société agricole du Congo* qui devra commencer ses opérations dans le haut-fleuve dès le jour où les fonds du chemin de fer seront souscrits. Le matériel nécessaire aux premières plantations n'étant pas considérable, pourra encore se transporter à dos d'hommes et les cultures commencées au moment de la pose du premier rail auront déjà acquis un certain développement quand la locomotive apparaîtra au Stanley-Pool. Mais que cette Société charge des gens connaissant le haut-Congo de la guider et des planteurs de planter. Elle n'obtiendra le concours immédiat des premiers indigènes pour le travail que par l'intermédiaire d'hommes connus d'eux.

Vu la nécessité impérieuse de débouchés commerciaux pour la Belgique, j'avoue ne pas comprendre l'hésitation qui semble encore posséder nos compatriotes à l'égard de l'État indépendant du Congo.

N'étant l'écho de personne et replacé dans une situation absolument indépendante de l'administration officielle africaine, je puis dire toute ma pensée.

Il me paraît que l'opinion et les partis politiques n'abordent pas cette question avec toute la franchise désirable. Si réellement le pays a craint de s'engager au Congo dans une aventure, pourquoi a-t-il, en 1885, encouragé unanimement le Chef de la nation et le meilleur des Belges à s'y exposer ? En admettant que l'on redoute simplement — bien à tort — les hasards politiques de l'entreprise, quelles raisons empêchent de lui donner au moins un appui financier ? Au seul point de vue du souci du commerce national, l'État belge pourrait parfaitement garantir un minimum d'intérêt aux souscripteurs d'un emprunt congolais sous certaines conditions de rembourse-

ment et subventionner une ligne de navigation d'Anvers au Congo (1). La Belgique est assez riche pour courir même quelques risques en vue d'un succès probable, gros d'heureuses conséquences.

Dans la question africaine, je ne suis, je le répète, qu'un simple citoyen, libre de toute contrainte. Je profite de cette position exceptionnelle pour dire à mes compatriotes :

« La Belgique ne fait pas tout ce qu'elle peut pour augmenter sa prospérité et soutenir le glorieux renom de son Roi. Son attitude a des apparences dépourvues de la noblesse qui lui convient; elle semble guetter l'avenir et être prête, s'il est douteux à en laisser les risques à son souverain, et s'il devient avantageux à en réclamer les bénéfices. Cette indécision est particulièrement douloureuse pour ceux qui, sans espoir d'avantages personnels, ont été de tout cœur et de bonne foi travailler au Congo à l'agrandissement du patrimoine commun. »

II. La civilisation.

Les peuplades du haut-Congo, adonnées au cannibalisme, aux sacrifices humains, aux jugements par le poison, au fétichisme, aux guerres de rapine, à l'esclavage, à la polygamie, à la polyandrie, et dépourvues d'unité de gouvernement, de science, d'écriture et de médecine, sont moins avancées en civilisation que les Celtes ne l'étaient plusieurs siècles avant Jésus-Christ.

Tout à coup, sans transition aucune, elles ont vu apparaître sur leurs rives sauvages les bateaux à vapeur de l'Europe du XIX^e siècle.

(1) La timidité ou l'indifférence des Belges à l'égard de l'entreprise du Congo a des côtés qui prêtent à la satire. Notre pays renferme une foule de savants capables d'honorer le nom belge dans la science, d'élever le niveau de nos hautes études, et qui sont prêts à aller étudier la contrée nouvelle au point de vue géologique, botanique, zoologique, météorologique, agricole, etc. Cependant, aucune mission n'y est envoyée. On subventionne les prix de Rome et d'autres lauréats, mais cela n'est pas assez. Pourquoi n'avons-nous pas nos missions du ministère de l'instruction publique comme la France? Accorder des subsides à la société qui vient du plus loin et à celle qui a le plus beau drapeau dans des concours d'harmonie, donner des prix au jeu de balle et aux autres divertissements, c'est bien. Mais cela ne suffit pas à la grandeur intellectuelle d'une nation. Si l'on faisait le total des sommes attribuées par les diverses administrations à nos amusements puérils, on serait quelque peu honteux de n'avoir pu encore trouver un centime pour seconder par l'étude la tentative grandiose et hautement utilitaire du Congo.